

## REPUBLICQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le vingt sept septembre deux mille dix neuf à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 38
DATE DE LA CONVOCATION	20/09/2019
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/10/2019

**OBJET :**

**Syndicat Intercommunal d'exploitation de la nappe alluviale du Drac - SIENAD -  
Remplacement d'un membre**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. François DAROUX , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Bénédicte FEROTIN , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Catherine ASSO , M. Daniel GALLAND , Mme Françoise DUSSERRE , M. Maurice MARCHETTI , Mme Sarah PHILIP , M. Francis ZAMPA , Mme Raymonde EYNAUD , Mme Monique PARA , M. Claude BOUTRON , Mme Aïcha-Betty DEGRIL , M. Pierre PHILIP , Mme Véronique GREUSARD , Mme Chantal RAPIN , Mme Christiane BAR , M. Jean-Louis BROCHIER , M. Gil SILVESTRI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jérôme MAZET , M. Stéphane ROUX , Mme Evelyne COLONNA , M. Jean-Michel MORA , M. Alexandre MOUGIN , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Isabelle DAVID , M. Guy BLANC , M. François-Olivier CHARTIER , M. Pierre-Yves LOMBARD , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Christophe PIERREL , Mme Vanessa PICARD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Véronique GREUSARD, M. Vincent MEDILI procuration à M. François DAROUX, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Elodie BRUTINEL LARDIER procuration à Mme Ginette MOSTACHI

**Absent(s) :**

Mme Elsa FERRERO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération du 28 septembre 2018, le conseil municipal de la ville de Gap a désigné M. GUITARD pour représenter la ville de Gap au sein du Syndicat Intercommunal d'exploitation de la nappe alluviale du Drac (SIENAD).

Il y a lieu de désigner un nouveau représentant auprès de cette instance.

**Décision :**

Il est proposé sur avis favorable de la Commission des travaux du 17 septembre 2019 :

**Article unique :** de désigner M. François-Olivier CHARTIER pour représenter la ville de Gap auprès du Syndicat Intercommunal d'exploitation de la nappe alluviale du Drac (SIENAD)

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Les représentants de la commune de Gap auprès du Syndicat Intercommunal d'exploitation de la Nappe Alluviale du Drac (SIENAD) sont donc les suivants :

**Membres Titulaires :**

1. M. Roger DIDIER
2. M. Jean-Pierre MARTIN
3. M. Claude BOUTRON
4. M. Jérôme MAZET
5. Mme Rolande LESBROS
6. M. Jean-Louis BROCHIER
7. M. Vincent MEDILI
8. Mme Marie-José ALLEMAND
9. M. Joël REYNIER

**Membres Suppléants :**

1. M. Francis ZAMPA
2. M. Jean-Michel MORA
3. Mme Elodie BRUTINEL LARDIER
4. Mme Véronique GREUSARD
5. Mme Ginette MOSTACHI
6. Mme Aïcha-Betty DEGRIL
7. Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB
8. Mme Isabelle DAVID
9. M. François-Olivier CHARTIER

Le Maire-Adjoint

Jean-Pierre MARTIN

Transmis en Préfecture le : 07 OCT. 2019

Affiché ou publié le : 07 OCT. 2019

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.